**PECHE** articles soignés pour pêcheurs. Réparation, 220, Bd Gambetta, Rx. 54971

**BARBIER.** — La maison bien meublée, bien agencée fait aimer le foyer, s'adresser à une maison sérieuse pour l'étude d'un mobilier encadré d'une décoration sobre et artistique, c'est faire œuvre de sagesse et de bon goût.

La grande **Maison Mercier** de Paris, qui a sa succursale rue Nationale, n° 179, à Lille, étudie sur place la décoration et l'ameublement complets des appartements.

Une visite à Lille peut édifier l'acheteur qui trouvera là les plus beaux spécimens de salons, de chambres, d'œuvres d'art. Téléphone n° 24.34. 49030

**LE FACHEUX ACCIDENT DE ROULAGE.** — Mercredi soir, vers cinq heures, une roue d'arrière d'un gros chariot chargé de drèches, s'est détaché en face du bureau d'octroi de la Justice, rue de Lannoy, au plein milieu de la voie du tramway, faisant le service entre Roubaix et Tourcoing.

Il fallut, pendant plus d'une heure — le temps de décharger le chariot dans un autre — effectuer, à cet endroit, le transbordement des voyageurs allant vers l'une ou l'autre des extrémités de la ligne. Cela, évidemment, a causé une certaine perturbation dans le service.

**Demandez dans tous les cafés la « BOCK ETOILE » de La Brasserie Roubaisienne.** 1542

**CUISINE AU GAZ.** — Fourneaux; rôtissoires à flamme bleue ou blanche. Petites cuisinières à deux rampes pour cuisine et pâtisserie. Cuisinières à double étage et feux multiples. Réchauds repasseurs, gaufriers, coiffeurs, etc...

Tous ces articles, en fonte brute ou émaillée, sont du meilleur goût et du dernier genre.

Appareils d'éclairage pour le Gaz et l'Electricité.

**Prix sans concurrence.** Voir magasin Société Roubaisienne d'Eclairage, 28, Grande-Rue, Roubaix. Téléphone 7.91. 54352

**UN SUICIDE, RUE DE LA MACKELLERIE.** — Un cabaretier de la rue de la Mackellerie, Carlos Lacheretz, âgé de 56 ans, qui exerçait la profession de rentreur, a été trouvé pendu dans le grenier de son habitation par sa femme, mercredi après-midi, vers trois heures et demie.

Le malheureux qui depuis quelque temps était atteint de neurasthénie, a profité de ce que sa femme vaguait aux besoins du ménage pour mettre son projet à exécution.

Aux appels de Mme Carlos Lacheretz, l'un de ses voisins accourut et coupa immédiatement la corde et déposa le corps du cabaretier sur son lit.

Tout secours fut inutile, M. Carlos Lacheretz avait cessé de vivre. Un docteur mandé n'a pu que constater la mort.

**CORSETS TRICOTS** sans baleines, modelés parfaits, grâce et souplesse. Maison Charenoud-Prouvé, 28, rue Richelieu, Paris. 52568

**PETITS JAMBONS,** cuits, désossés, pr famille. Spéc. 100, r. de Lannoy. Tél. 76. 32159

**LE DANGER DES ARMES A FEU.** — Un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, s'est produit, mercredi, dans la soirée. Un jeune homme de 19 ans, M. Gaston Gilmant, demeurant rue Saint-Maurice, 44, en manœuvrant un revolver, s'est blessé involontairement à la cuisse gauche. M. Gaston Gilmant ,qui avait contracté un engagement de trois ans, préparait sa valise, avant de se mettre en route pour rejoindre son régiment.

En manœuvrant un revolver, il fit manœuvrer, par mégarde, l'arme qui était chargée, et la balle vint l'atteindre à la cuisse gauche.

M. le docteur Desbonnets, mandé, lui a donné les premiers soins; la blessure, fort heureusement, ne présente aucun caractère de gravité. Le futur soldat a été transporté à l'hôpital de la Fraternité.

La gendarmerie, informée, a immédiatement ouvert une enquête.

**GRANDE VENTE DE CORSAGES,** Peignoirs, Jupons. Jolis assortiments de tissus Foulards et Crêpons pour robe. Etoles et Tours de cou Plumes. Maison **Facques-Ledue**, rue du Curé, 2-4-6, Roubaix. 54783

**POUR LA CAMPAGNE :** Nappes fantaisies imprimées garanties grand teint; rideaux liberty; tissus fantaisies pour corsages, jupons, peignoirs, robes d'enfants. Maison Robichez-Verdonck, 50, Gde-Rue, Rx. 54840

## CROIX

UNE MORT SUBITE. — Mercredi à 2 heures, comme tous les jours, M. François Descarpenterie, pointeur et chef d'équipe, reprenait son travail au peignage Holden. Il était en bonne santé et en lui, on ne remarquait rien d'anormal. Vers 4 heures de l'après-midi, il traversait la cour de l'usine, lorsqu'il tomba sans connaissance. Relevé par quelques ouvriers, il fut conduit à la conciergerie. Mais il était déjà mort et M. le docteur Barroyer, qui avait été mandé aussitôt, ne put que constater le décès.

M. Descarpenterie venait de succomber à une embolie au cœur. Il était âgé de 65 ans.

Cette triste nouvelle fut aussitôt connue partout dans le quartier qu'il habite, et une foule nombreuse assistait au transfert du défunt, dans la voiture de l'usine, jusqu'à son domicile, rue de l'Egalité.

CULTURE DU LIN OU DU CHANVRE. — Les cultivateurs ayant ensemencé une partie de lin ou de chanvre sur le territoire de Croix, sont avertis que leurs déclarations seront reçues à la mairie de Croix, jusqu'au 15 juin inclus.

LE VOL DE CAROTTES A LA GARE. — Nous avons relaté, mercredi matin, le vol de 20 kilos de carottes commis par un nommé Louis Comprenière, de concert avec le sieur Henri, dit « Tête-de-Bois », dans un wagon de la gare. Or, au cours de son enquête, M. Jérôme, commissaire de police, apprit que le destinataire du wagon avait constaté la disparition de 175 kilos de carottes. Des perquisitions furent alors opérées par le magistrat, mais ne donnèrent aucun résultat.

Aujourd'hui, jeudi, les deux individus, qui ont été mis en liberté provisoire, seront de nouveau confrontés en présence d'autres témoins.

## WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'usine de MM. Eycken et Leroy, Charles Didier, 33 ans, demeurant place de la République, à Wasquehal, a été comprimé entre deux barlines. Il se plaint des douleurs à la poitrine; quelques jours de repos, docteur Liénard. — A la même usine, M. Emile Delmaere, 46 ans, journalier, rue de Beaurepaire, à Wasquehal, s'est blessé dans le dos en soulevant une courroie: 15 jours de repos, docteur Maillard.

## LANNOY

### Les parasites de l'agriculture

**Les prescriptions préfectorales pour leur destruction, dans le canton**

Le canton de Lannoy est assurément l'un des plus importants du département du Nord, au point de vue agricole. Le terrain y est d'abord très fertile, naturellement, et ceux qui l'entretiennent étant à proximité des grandes villes industrielles, peuvent l'enrichir encore à leur gré par la profusion des engrais.

Mais à côté de ces appréciables avantages, il y a les désavantages représentés, ici, sous la forme du parasitisme. Ce canton sacrifie beaucoup chaque année aux parasites, animés ou végétaux, de la nature. C'est pourquoi les dernières prescriptions préfectorales tendant à leur faire la guerre, mais une guerre sans merci, y trouvent tout particulièrement leur application et, en 1913 surtout, parce que le dernier hiver a sévi à peine, ne détruisant pas, par conséquent, les insectes de façon rationnelle.

On connaît les dégâts dont sont capables les chenilles là où elles établissent leur règne. Il n'y en a pas mal, cet été. Or, l'échenillage — ou la destruction des chenilles — dit « du printemps », devra être terminé le 1er juillet prochain. Et un échenillage complémentaire sera fait encore du 15 septembre au 15 octobre.

Le hannetonnage est ordonné dès que ces insectes ailés apparaissent. Heureusement, les hannetons ont, depuis plusieurs années, une tendance à disparaître progressivement.

L'échardonnage fait l'objet d'une ordonnance spéciale. Les chardons pullulent en la présente saison dans le canton. On doit les extirper de terre, autant que possible, avant l'apparition des boutons floraux.

La cuscute est une herbe filiforme qui s'enroule autour du trèfle ou de la luzerne. A l'aide de ses suçoirs, elle épuise les plantes. Le meilleur moyen de l'éviter dans la culture, est d'en expurger la semence de souche de toutes les graines de ce végétal parasite.

L'épine-vinette provoque, dit-on, la rouille du blé. L'on doit la détruire lorsqu'elle croît au bord des champs, dans les haies près des routes, chemins, voies ferrées et des bois, sur une lisière de trente mètres. Cette destruction doit s'opérer dans le courant de l'année.

L'orobranche prend l'aspect d'herbes rougeâtres, violacées ou blanchâtres, qui ont des suçoirs leur permettant de vivre au détriment des plantes voisines. Elles s'attaquent de prédilection aux trèfles, luzernes, sainfoins, etc. Il est prescrit qu'on doit anéantir l'orobranche avant sa floraison.

Enfin, il y a le gui — cette plante que nos aïeux, les Gaulois, vénéraient. Il appartient à la famille des loranthacées et vit, en parfait parasite, sur les branches des arbres. Celles du pommier sont la résidence favorite du gui qui y produit des fruits, sorte de baies globuleuses et blanches.

La suppression du gui est indiquée pour l'hiver et elle doit être achevée pour le 15 avril. On incise profondément la branche sur laquelle il végète, de manière à enlever le système de suçoirs; voire même on supprime radicalement la branche infestée, si son absence n'est pas faite pour nuire à la production de l'arbre ou à l'harmonie de sa conformation. — S...

JEUX D'ANTAN. — Depuis quelques jours, des nomades vont, de localité en localité, à travers le canton de Lannoy, exhiber des ours et des singes. Sans discontinuer, ces peu gracieux, mais intelligents animaux dansent, sautillent ou font des sauts périlleux, pour obéir à leurs maîtres, qui s'en servent comme gagne-pain.

A Lannoy, ces nomades ont déclaré être originaires de la Bosnie. Leur passage a suscité la curiosité publique, car l'on n'est plus guère habité à ces sortes de spectacles plus fréquents il y a quelque vingt ans.

**LYS**

LE MAUVAIS CLOU. — A la filature de MM. Boutemy frères, une étiraguse, Mlle Alcidée Lampe, 18 ans, demeurant à Toufflers, a contracté une plaie au pied gauche par suite d'une piqûre infectée qu'elle s'est faite en marchant sur un clou: 10 jours de repos, docteur Parmentier.

**HEM**

LES RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés, nés en juin, sont avisés qu'ils peuvent, dès maintenant, retirer leur carte de renouvellement annuel, au secrétariat de la mairie.

**TOUFFLERS**

CYCLISTES EN DEFAUT. — La police a verbalisé contre René Vanasnick, menuisier à Néchin (Belgique), pour absence de plaque d'identité à son vélo et contre Jules Fion, de Froyennes (Belgique), qui, lui, n'avait pas de plaque de contrôle à sa bicyclette.

**LERR**

PLAIE A LA MAIN. — A l'usine Bayart frères, une ouvrière tisserande, Julienne Briffaut, 29 ans, demeurant à Roubaix, rue d'Alger, s'est fait une plaie pénétrante au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne de l'annulaire droit en étant un fuseau de la broche de la navette: 15 jours de repos, docteur Dupré.

Gde choix de **Costumes tailleurs pr Dames,** nouv. modèles, nouv. teintes depuis 25 fr. Mme **Achille Martin,** 88, rue de la Gare et place Chevreul, Roubaix. Vêtements légers en alpaga et toile pr hommes et enfants. 54705

## WATTRELOS

### Le XXe Anniversaire de la Jeunesse Catholique

La Jeunesse Catholique de Wattrelos, fêtera solennellement le 15 juin prochain, son XXe anniversaire.

C'est, en effet, en 1893, qu'elle fut créée avec un groupe de jeunes gens, par M. le doyen Lejeune.

Depuis lors, elle n'a cessé de vivre et de se développer. Elle a aussi donné naissance à d'autres œuvres. Sous la présidence de M. François Cousart, actuellement conseiller municipal, qui fut plusieurs années à la tête de la Jeunesse Catholique, le Cercle d'Etudes fut établi le 2 octobre 1905. La Société de gymnastique « La Wattrelosienne » fut également fondée par la Jeunesse Catholique en 1908, sous la présidence de M. G. Descamps, le président actuel.

Voici quel est le programme de la journée du 15 juin :

A 6 heures, messe de communion; à 8 heures, au Cercle Saint-Joseph, séance de travail : différents rapports seront présentés et discutés, La Piété, par Louis Blain; l'Etude, par Laurent Lepoutre; l'Action, par Jean Wicart. A 10 heures, grand'messe solennelle à l'église Saint-Maclou, sermon de circonstance par M. l'abbé Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing; à 11 heures 1/4, vins d'honneur au Cercle Saint-Joseph; à 3 heures, vêpres solennelles; à 5 heures, grande séance de clôture, dans la salle de l'école des Frères, rue Saint-Joseph, sous la présidence de M. le chanoine Bonnet, doyen de Saint-Maclou; rapport général de M. Georges Descamps, président, sur « La Vie et l'Histoire de la Jeunesse Catholique »; conférence de M. Catteau, avocat à Lille, sur « La formation des jeunes »; allocution de M. le doyen.

Cette séance sera terminée par une partie récréative organisée par la Section dramatique Jeanne d'Arc.

**EN SOULEVANT UNE ENSOUPLE.** — A l'établissement Leclercq-Dupire, fabricant, rue de l'Industrie, une tisserande, Mathilde Deruytère, 52 ans, s'est fait une entorse au poignet droit en soulevant une ensouple. M. le docteur Maillard lui a prescrit quinze jours de repos.

**EN CONDUISANT UNE BROUETTE.** — Un manœuvre des établissements Kulhmann, Marcel Deloux, 4 ans, demeurant au Saint-Liévin, carrière Dupont, s'est comprimé la main entre un sommier de fer et les brancards de sa brouette.

M. le docteur Maillard a constaté une large plaie contuse du dos de la main droite et mettant à nu les extenseurs des quatre derniers doigts. Il lui a ordonné un repos de quarante jours tout en se réservant sur les conséquences possibles de l'accident.

**CHUTE DANS UN ESCALIER.** — A la brasserie Wattrelosienne, un petit valet, Jules Vercouter, 51 ans, demeurant rue Carnot, cour Dubrulle, 29, a fait une chute dans un escalier. M. le docteur Jacquemont, qui l'a soigné, a constaté des contusions et une entorse dans la région lombaire. Il lui a ordonné un repos de quinze jours.

**CYCLISTES, SOYEZ EN REGLE.** — Des contraventions ont été dressées par les gardes-champêtres Florin et Lemaire, pour défaut de plaque d'identité et plaque incomplète, à Emile Hennebel, 21 ans, peintre; à Edmond Deraedt, 22 ans, ratlacheur, ainsi qu'à son frère, Gustave Deraedt, cabaretier à Lille, rue des Robleds, 39.

**LE CLASSEMENT DES CHEVAUX.** — Sur la place du Moulin s'est effectué, hier, le classement des chevaux pour le canton Nord.

La Commission était présidée par M. Hénaux, capitaine de cavalerie territoriale.

M. Elisée Séguin, brigadier à la 7e batterie du 27e d'artillerie remplissait les fonctions de secrétaire.

M. Auguste Montagne remplit les fonctions de membre civil suppléant en remplacement de M. Liagre, empêché. M. Lecomte, adjoint, assistait aux opérations 84 propriétaires sont venus présenter leurs chevaux.

Aujourd'hui à 7 heures, les opérations continuent.

**C'EST TOUJOURS** aux Sœurs de Charité, 33, rue du Vieil-Abreuvoir que se vendent en blouses, jupons et peignoirs, les articles les plus nouveaux et le meilleur marché en raison de leur qualité : Ci-dessous, aperçu de quelques articles :

| | |
|---|---|
| Corsages ajourés cellular, article nouveau, très solide, prix incroyable... | 3 75 |
| Corsages toile de laine, depuis..... | 4 95 |
| Corsages lingerie, depuis..... | 2 95 |
| Peignoirs imprimés coton, depuis..... | 3 50 |

55043

## TOURCOING

### Au Conseil Municipal

On se demandait vraiment s'il existait encore un Conseil municipal à Tourcoing. Dans toutes les communes de la région, les assemblées communales s'étaient réunies quatre et cinq fois au moins depuis le début de l'année. Et à Tourcoing, dans une grande ville de 80.000 âmes, nous étions arrivés au 1er juin et le Conseil ne s'était encore réuni qu'une seule fois depuis janvier. La seconde réunion eut lieu enfin mardi. On avait voulu encore en surcharger le programme pour ne pas faire d'autre séance avant la troisième session. Mais il y avait trop à faire. Arrivé à la moitié du travail prévu, on s'arrêta, il était déjà minuit. On aurait bien passé la nuit si on avait voulu épuiser l'ordre du jour!

Malgré la rareté des séances, M. le maire avait cependant trouvé moyen d'être absent. Ses devoirs de député le retenaient à Paris. Il aurait tout de même pu profiter des vacances parlementaires pour réunir le Conseil et le présider.

Tout cela, parce qu'il y a maintenant une opposition. Tant qu'il n'y a personne pour contredire M. le maire, tant qu'on est de son avis, c'est parfait; mais si par hasard, on en diffère, alors rien ne va plus. Et si M. Dron réunit encore le Conseil, c'est que la loi l'y oblige. Mais il s'en tient au strict minimum.

***

Le temps n'est décidément plu , d'ailleurs, où M. le maire ne trouvait d'opposition nulle part, ni dans son Conseil, ni ailleurs. Ne voilà-t-il pas que le Conseil d'Etat et le gouvernement réclament des comptes! Ils veulent savoir la situation financière de la ville avant d'autoriser un emprunt! Il y avait longtemps qu'on n'avait vu pareilles exigences. C'était la loi pour les autres villes, mais à Tourcoing on pouvait s'en passer. L'administration supérieure n'a plus voulu et elle exige aussi des garanties plus sérieuses que d'éventuels excédents de recettes dans les budgets.

Les centimes additionnels votés, en ce qui concerne la « Sauvegarde des Nourrissons », n'iront d'ailleurs qu'à une œuvre excellente dont les services, comme dit M. le maire dans son rapport, sont indiscutables.

Et puisque nous parlons de la « Sauvegarde », comment ne rappellerions-nous pas que c'est à M. François Masurel, dont tout Tourcoing regrette en ce moment la mort, que la ville la doit. M. Masurel fut en effet le fondateur de la « Goutte de Lait », qui resta longtemps œuvre privée et qui forma la base de la « Sauvegarde des Nourrissons » quand la ville se chargea de l'œuvre.

***

La question des centimes additionnels fut, en somme, la plus importante de la séance. La minorité fit naturellement ses observations, pas toujours très justes ni très concordantes. Elle le fit d'ailleurs après chaque rapport. Assurément, ce n'est pas une opposition muette.

Elle se signala aussi par des vœux. Naturellement la loi de trois ans vint en première place. Les socialistes voulaient que le Conseil votât une protestation contre cette nouvelle « loi scélérate ». M. Leduc opposa la loi municipale qui interdit les vœux politiques. La minorité proposa d'examiner la question hors séance, pour sauvegarder la loi. Mais hors séance, la majorité refusa encore d'examiner le vœu. Elle s'abstint. L'abstention est donc une maladie contagieuse! Il est vrai que la question était bien gênante. Il y a sûrement, en effet, des conseillers qui acceptent la politique militaire du gouvernement, mais le maire n'a-t-il pas écrit une longue lettre pour la critiquer? Alors c'eut été la division dans la majorité si unie et si fidèle! Quelle horreur!...

***

L'autre vœu des socialistes fut une petite manifestation anticléricale. Ils réclament des sections pénales contre les religieux qui quêtent à domicile pour les œuvres catholiques. Mais tout le monde quête à domicile : pour des fêtes de quartier, pour des monuments, pour des fêtes de tir... Pourquoi ne pourrait-on pas quêter pour des œuvres de bienfaisance ou pour le denier du culte? Libre à chacun de donner ou de refuser. Voilà bien, en tous cas, l'esprit de tolérance et de liberté de ces socialistes qui crient toujours à l'intolérance et à la tyrannie des autres!

Il est regrettable qu'il ne se soit trouvé personne, au Conseil, pour faire au moins une observation contre ce vœu. Serait-ce qu'il plairait à tous les conseillers? Nous aimons à croire qu'il en est encore à qui ce sectarisme déplaît. D'ailleurs, des manifestations d'anticléricalisme de ce genre sont tout à fait démodées. Il n'y a plus que les politiciens en retard qui s'en servent. Ça ne rend plus. C'est que si elles sont toujours odieuses, elles sont surtout devenues ridicules. Et le ridicule tue encore en France.

F. D...

### Suites mortelles d'un coup de pied de cheval

Le « Journal de Roubaix » a relaté lundi matin, l'accident survenu à la minoterie de M. Van Eslande, rue de la Croix-Rouge. Le palefrenier, M. Edouard Canonne, qui avait reçu un coup de pied dans le ventre par un cheval, avait été transporté dans un état inquiétant à l'Hôpital Civil. En raison de la gravité de sa blessure, les docteurs qui les soignaient avaient jugé urgent de lui faire subir la laporatomie. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, le vieillard a succombé à ses blessures mercredi matin, à cinq heures, après d'horribles souffrances.

M. Canonne était âgé de 71 ans.

### Une querelle entre jeunes gens au Touquet

**L'UN D'EUX EST BLESSE D'UN COUP DE REVOLVER**

Une querelle qui a failli tourner au tragique, s'est produite dans la soirée de mardi, entre deux jeunes gens qui vivaient en mauvaise intelligence.

Dimanche dernier, Emile Booy, 20 ans, garotteur, demeurant rue des Trois-Pierres, 149, se trouvait au cabaret Delcroix, rue du Touquet, en compagnie de sa sœur. Celle-ci fit une danse avec un certain Raoul Dewasch, 17 ans, peintre, domicilié à Wattrelos, à la carrière Six. Vers dix heures, Boon jugea qu'il était temps de rentrer chez lui avec sa sœur. Le départ de l'ouvrier garotteur, mécontenta Dewasch qui chercha dispute à Boon en l'injuriant.

Dans la soirée de mardi, les deux jeunes gens se rencontraient à l'angle des rues du Touquet et du Levant. Boon cria à Dewasch : « Tu ne fais plus le malin, aujourd'hui ». A ces mots, Dewasch lui montra les poings. Sans se laisser intimider, Boon s'élança sur Dewasch et l'empoignant par le cou le renversa sur le sol. A ce moment, Dewasch sortit son revolver et fit feu. Au cours du corps à corps, la balle dévia et blessa Dewasch au mollet et par ricochet atteignit Boon au tibia. Les blessures sont insignifiantes, les jeunes gens purent regagner seuls leur domicile.

Boon a déposé une plainte contre Dewasch. M. Anthès a ouvert une enquête sur ces faits. Dewasch nie avoir fait usage d'un revolver. Mais plusieurs témoins confirment les déclarations de Boon.

En conséquence, le magistrat a verbalisé contre Dewasch, pour port d'arme prohibée et coups et blessures.

### L'explosion de la fabrique de fuseaux de la Croix-Rouge

**LES FUNERAILLES DES VICTIMES**

C'est hier, mercredi, à neuf heures et demie du matin, qu'ont eu lieu en l'église Saint-Joseph, à la Croix-Rouge, les funérailles solennelles de M. Emile Vienne, l'une des infortunées victimes de l'explosion de la fabrique de fuseaux de M. Jules Petit, rue de la Croix-Rouge. La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, rue de la Croix-Blanche, au milieu d'une foule très nombreuse par M. l'abbé Marescaux. Le deuil était conduit par le père et les frères du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait M. et Mme Jules Petit et leur personnel au complet. On remarquait également M. Lenfant, commissaire de police du 3e arrondissement, des délégations de la police et des pompiers.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Marchand, curé de la paroisse.

Six couronnes ont été offertes, dont une par le personnel de l'usine et une superbe croix en fleurs naturelles par M. Jules Petit, le patron.

— Les funérailles de M. Emile Depraete, la seconde victime, auront lieu en la même paroisse, vendredi à neuf heures et demie. A cet effet, le corps du malheureux jeune homme a été transporté à son domicile, rue Saint-Joseph, 43.

### L'accident du peignage des Francs

Nous avons signalé hier matin, le grave accident qui s'est produit au peignage de MM. Pollet frères, rue de Dunkerque. La victime, M. Modeste Debisschop, et non Vandorpe, a dû subir l'amputation de l'avant-bras gauche au tiers moyen. Son état est resté stationnaire.

**Ouverture Mon Deruyck,** 4, r. Fidèle-Lehoucq. Phonos Pathé, pianos, violons jeux autom. 55121

**UNE ARRESTATION POUR OUTRAGES A LA POLICE.** — M. Anthès, commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé à l'arrestation d'un ouvrier peigneur, Albert Debaes, âgé de 33 ans, né à Courtrai, demeurant à Mouscron, rue Saint-Pierre, 59, pour ivresse, outrages et coups à un agent.

Debaes étant ivre, se trouvait couché sur le trottoir rue de la Croix-Rouge. Vers dix heures vint à passer l'agent Vandamme, qui le releva en l'invitant à regagner son domicile. Le peigneur se mit à injurier l'agent et à lui porter des coup. Debaes sera déféré au Parquet.

**Cabinet dentaire Beuque,** 14, r. Calvaire. 34366

**LA CHASSE AUX TOUTOUS.** — Au cours de sa dernière tournée, hier dans la journée, la fourrière a capturé sept chiens qui erraient sur la voie publique.

**BOUSBECQUE**

### Le Fête musicale et militaire

La grande fête qui aura lieu le 15 juin prochain s'annonce sous les meilleures auspices et l'entrain que de toutes parts l'on apporte dans son organisation est de bon augure pour sa réussite.

Nous avons annoncé déjà qu'un grand nombre de sociétés prendront part à cette fête. En voici la liste: Musique Municipale, Compagnie de Pompiers, Anciens Militaires, société de gymnastique « La Saint-Michel » et Anciens Militaires de Bousbecque; Musique Municipale, la Philharmonie, la fanfare de trompettes « La Saint-Georges » d'Halluin; Musique Municipale et Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Neuville-en-Ferrain; la Musique Municipale, la Fanfare du Blanc-Four et les Sapeurs-Pompiers de Roncq; la Musique Municipale et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Wervicq-Sud; l'Harmonie Communale et le Corps de Sapeurs-Pompiers de Wervicq-Belgique; la Musique Municipale et les Sapeurs-Pompiers de Deûlémont; le Corps de Sapeurs-Pompiers de Menin.

*Pourquoi, si vous considérez que l'augmentation des annonces d'un concurrent peut vous être préjudiciable, ne tireriez-vous pas profit de votre expérience en prenant les devants.*

**Le SUCRE BEGHIN** se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière 1408

## LILLE

### Un Rubens à Lille

Un journal de Paris a publié, sous ce titre : « Un tableau de Rubens identifié par la photographie », l'entrefilet suivant :

« A la précédente séance de l'Académie des sciences, M. Lippmann avait annoncé qu'on était parvenu à reproduire par la photographie, les traces, devenues invisibles à l'œil nu, des retouches faites par Raphaël sur un certain nombre de ses dessins.

« En se servant du même procédé, M. Parenty, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat à Lille, qui est, en même temps, un photographe amateur des plus distingués, s'est attaché à identifier l'œuvre d'un grand maître. Il a obtenu à ce sujet un résultat très remarquable, que M. Lippmann a exposé hier à ses collègues de l'Académie.

« Il existe au musée de Lille une « Décollation de saint Jean-Baptiste » qui était indiquée comme attribuée à Rubens. Or, M. Parenty a pu, sur un cliché photographique de ce tableau, faire apparaître nettement la signature authentique du maître. Cette signature, devenue tout à fait invisible, avait échappé jusqu'ici aux investigations des connaisseurs ».

Mais une erreur, certainement involontaire, s'est glissée dans cet article. La « Décollation de saint Jean-Baptiste » n'est pas la propriété du musée de Lille ». Elle appartient à M. Parenty lui-même.

**LES VOLEURS AU CAMION.** — M. Valkens, marchand de beurre, rue de Flandre, était, mercredi à midi, victime d'un vol de 10 kil. de beurre et d'un porte-monnaie renfermant seize francs.

Les voleurs, Louis Hanicotte, 23 ans, et Polydor Lobbestael, 20 ans, sans domicile fixe, ont été arrêtés, sur l'indication d'un témoin, dans un estaminet de la place de Béthune. Lobbestael, sortait de prison.

**LES SOCIÉTÉS A CAPITALISATION.** — Sur commission rogatoire, une trentaine de lettres adressées à M. Cuvillier, directeur de la « Constantia-Capitalisation » ont été saisies mercredi matin à la poste et remises entre les mains de M. Gobert, juge d'instruction.

## Nouvelles Religieuses

### ROUBAIX

**LES PÈLERINAGES du SACRÉ-CŒUR de ROUBAIX**

La Neuvaine des Pèlerinages des paroisses de la ville à l'église votive du Sacré-Cœur de Roubaix commencera le dimanche 8 juin. Elle sera suivie de la cérémonie de l'Adoration du Saint-Sacrement qui sera célébrée le vendredi 20 juin.

Cette cérémonie sera précédée d'une retraite pour les Enfants de Marie, les jeunes filles et les Dames des Conférences; des exercices du jubilé, des pèlerinages des paroisses et d'un Triduum préparatoire. Les prédications seront données par M. l'abbé Arsène.

**La Retraite** commencera le dimanche 8 juin, au salut de 6 h. et se terminera le jeudi 12 juin par la communion générale. Tous les jours, instruction à la messe de 5 h. Conférence à 3 h. et le soir à 8 h. Salut avec sermon.

**Le Jubilé** commencera le jeudi 12 juin au salut de 6 h. et se terminera le dimanche 15 juin, à la messe de 7 h. par la communion générale des hommes. Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14, instructions au salut de 6 h.

**Le Trduum** préparatoire sera prêché le mercredi 18 et le jeudi 19 juin et le vendredi 20 juin, fête de l'Adoration.

—— **Saint-Martin.** — Vendredi 6 juin, premier vendredi du mois du Sacré-Cœur. Le St-Sacrement sera exposé. Le soir à 8 h. 1/4, salut solennel avec sermon.

—— **Notre-Dame.** — Vendredi 6 juin, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. A 5 h. 1/2 et à 7 h., messe et communion générale. A 8 h. du soir, salut solennel avec sermon.

—— **Sainte-Elisabeth.** — Vendredi 6 juin, à 5 h. un quart, exposition du Saint-Sacrement, le soir à 8 h., salut solennel.

—— **Sacré-Cœur** — Vendredi 6 juin, exposition du Saint-Sacrement depuis la messe de 6 h. jusqu'après le salut, qui a lieu à 8 h., avec amende honorable.

—— **Saint-Antoine.** — Vendredi 6 juin, le soir à 8 h., salut solennel avec sermon.

—— **Saint-François d'Assise.** — Vendredi 6 juin exposition du Saint-Sacrement, depuis la messe de 5 h. 1/2 jusqu'après la messe de 7 h. Distribution des billets mensuels de la garde d'honneur de 7 à 8 h., réunion de la Ligue du Sacré-Cœur et de la Ligue Patriotique des Français. Conférence.

—— **Saint-Michel.** — Vendredi 6 juin, le St-Sacrement sera exposé depuis 6 h. jusqu'après la messe de 8 h. De 5 à 6 h., Heure Sainte. A 6 h salut solennel avec causerie par le Jésuite.

### TOURCOING

**LA RETRAITE MENSUELLE** de MM. les ecclésiastiques de la ville aura lieu le vendredi 6 juin, à 2 h. précises, au local ordinaire.

**LE PÈLERINAGE DU NORD A LOURDES.** — Les pèlerins du Nord se rendront à Lourdes les 27, 28 et 29 août pour revenir les 4 et 5 septembre.

On prévoit que les pèlerinages seront nombreux cette année et, à ce propos, il est prudent de retenir dès maintenant les logements dans les hôtels.

A la demande de Mgr l'Archevêque, c'est Mgr Charost, auxiliaire de Cambrai, vicaire-général de Lille et des Flandres qui conduira les fidèles du diocèse aux pieds de la Vierge de Lourdes et présidera les pieux exercices.

**LE NORD EN PÈLERINAGE A PELLEVOISIN.** — 150 pèlerins, dont 19 prêtres, se sont rendus à Notre-Dame de Miséricorde à Pellevoisin, en pèlerinage-retraite, sous la direction de M. l'abbé Delattre, aumônier des œuvres à Tourcoing.

Mardi matin, la messe de communion a été célébrée par M. le pro-doyen Gruson, de Tourcoing; la grand'messe fut célébrée par M. le doyen d'Orchies pour le repos de l'âme de Mgr Sonnois, premier protecteur du pèlerinage du Nord. La cérémonie de la procession du Saint-Sacrement eut lieu ensuite. La journée de mardi s'est terminée par le salut suivi de la procession aux flambeaux dans le parc de Mme la comtesse de la Rochefoucauld. Mercredi, les exercices se sont continués devant le Saint-Sacremnt.

Aujourd'hui, jeudi, a lieu le départ pour Paray-le-Monial

## Convois Funèbres

Monsieur **François-Joseph MASUREL,** Chevalier de la Légion d'Honneur; Membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise; Président du Conseil d'Administration des Etablissements François Masurel frères; Ancien Président du Tribunal de Commerce; Ancien Membre de la Chambre de Commerce; Ancien Administrateur de la Banque de France; Ancien Vice-Président du Bureau de Bienfaisance; Ancien Président de la Société de Géographie; Président d'Honneur du Comité de l'Alliance Française, à Tourcoing; Président d'Honneur de la Société de Secours Mutuels des Etablissements François Masurel Frères, veuf de dame **Joséphine POLLET,** décédé à Tourcoing, le 3 juin 1913, dans sa 87me année, administré des Sacrements. Messe de Convoi, le **Jeudi 5 courant, à 9 h. 3/4.** Vigiles des Morts, le **même jour, à 4 heures 3/4;** Convoi et Service Solennels, le **Vendredi 6 dudit mois, à 10 heures et demie,** église **Saint-Christophe.** Assemblée 83, rue de Lille. 56155

Madame **Pierre DESCHEEMAEKER,** née **Elodie-Marie VANDER HAEGHE,** Membre des Confréries de Saint-Vincent de Paul, des Mères Chrétiennes, des Confréries et Œuvres de la paroisse, décédée à Croix, le 1er juin 1913, dans sa 47me année, administrée des Sacrements. Messe de Convoi le **Mardi 3 courant, à 8 heures;** Vigiles le **Jeudi 5, à 5 heures du soir;** Convoi et Service Solennels de 1re Classe, le **Vendredi 6 dudit mois, à 11 heures,** église **Saint-Pierre, à Croix.** Assemblée, rue Kléber, 86, Croix. 10 heures et demie. Car F. arrêt de la Croix-Blanche. — Obit du Mois, le **Vendredi 27 juin, à 11 h.** 55007d

Madame Veuve **Constantin SEGERS,** née **Alisa VANDESTIENNE,** décédée à Roubaix, le 4 juin 1913 dans sa 78me année administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **Vendredi 6 courant à 9 heures,** église **Très-Saint-Rédempteur;** Vigiles le **Jeudi, à 5 heures.** Assemblée, rue Monge, 116, à 8 heures 3/4. Obit du Mois, le **Lundi 21 juillet, à 9 heures, en la même église.** 55150d

## Messes et Obits

Monsieur **Félix VANOUTRYVE,** Veuf de dame **Mélanie DUFERMONT,** décédé à Roubaix, le 5 juin 1912, dans sa 79me année, administré des Sacrements. Obit Solennel Anniversaire, le **Jeudi 5 juin 1913, à 10 heures, (la Messe à 10 h. 1/4),** église **Notre-Dame.** 55010

**Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.**

## TRIBUNAUX

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du 4 juin 1913*

Présidence de M. Leray, vice-président

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin, M. Georges Destrooper, 29 ans, garçon coiffeur, demeurant rue du Haze, 96, à Tourcoing, passait sur la Grand'Place de cette même ville.

Un individu l'aborda et, tirant un coup de revolver en l'air, lui demanda de remettre tout ce qu'il possédait, sinon gare... Le garçon coiffeur jeta à terre son portemonnaie contenant quelqu'argent et prit la fuite vers le commissariat central, où il avertit la police de ce qui venait de lui arriver.

L'individu fut retrouvé ivre-mort dans un cabaret de la rue des Coulons et il était encore porteur du portemonnaie obtenu de cette étrange façon. C'était Georges Dubar, 23 ans, journalier, demeurant rue du Clinquet, 356.

Ses belles protestations n'émeuvent pas le tribunal qui, en raison de la gravité des faits, comme de son passé peu recommandable, condamne Dubar à 15 mois de prison.